www.beauvechain.eu

N°29 JUILLET 2020

BEAUVECHAIN

BULLETIN COMMUNAL

D'INFORMATION TRIMESTRIEL

- BEAUVECHAIN
- HAMME-MILLE
- L'ECLUSE
- NODEBAIS
- TOURINNES-LA-GROSSE

Editeur responsable : Carole Ghiot - Bourgmestre (carole.ghiot@beauvechain.be - 010 86 83 35)

SOMMAIRE

EDITORIAL 2

VIE POLITIQUE 3

Conseil communal..... 3

CPAS 4

VIVRE À BEAUVECHAIN 5

Enquête confort 5

Votre activité économique à Beauvechain..... 5

Le recensement du petit patrimoine populaire se poursuit 5

Café conte 6

Café multimédia..... 6

Inscriptions à l'école communale de Beauvechain..... 6

Réserve de candidatures logements 6

Plaines communales d'été 7

Une zone de protection pour l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse 7

État civil 7

Service ONE 8

Masques en tissu 8

Besoin d'étudier au calme ? 8

Extrait du discours aux funérailles de Monsieur André Gyre 8

CALENDRIER DE L'ÉTÉ..... 9-12

LE COIN DES AÎNÉS.....13

Quelles aides pour les seniors ? 13

MOBILITÉ.....14

Aménagement de sécurité routière 14

MÉMOIRE & PATRIMOINES ... 14-15

La chapelle Saint-Corneille..... 14-15

RENCONTRES DE LA ST-MARTIN 16

Unimédia Editions Multimédia
Rue Joba 9 – 4053 Embourg
04 224 74 84 – info@uni-media.be

EDITORIAL

La crise sanitaire que nous traversons actuellement est inédite. L'ensemble des membres du Collège communal et moi-même tenons à vous adresser nos plus vifs remerciements pour les bons comportements que vous avez adoptés face au coronavirus ainsi que pour la solidarité et la générosité dont vous avez fait preuve. Pour la santé de tous, intégrons les bons réflexes à la maison, dans l'espace public et au travail afin d'apprendre à vivre avec le virus.

Etape par étape, nous avançons en sécurité vers un retour progressif à nos vies sociales et à nos libertés.
Vous avez été nombreux à souligner la qualité de la communication réalisée durant cette période de crise. Nous avons mis un point d'honneur à informer tous les citoyens des mesures générales en vigueur ainsi que de l'actualité liée au coronavirus dans notre commune, via des courriers distribués en toutes-boîtes. Nous reprenons à présent notre rythme de communication habituel, via nos canaux privilégiés. Le bulletin communal est trimestriel et distribué en toutes-boîtes, la newsletter envoyée par email aux personnes inscrites tous les quinze jours, le site internet de la commune www.beauvechain.eu et la page Facebook officielle "Commune de Beauvechain".

Vous trouverez dans ce bulletin, en pages centrales détachables, le calendrier culturel de l'été élaboré en collaboration avec le Centre culturel de Beauvechain.

A partir du 1er juillet, les services communaux reprendront un fonctionnement normal (horaires ci-dessous).

Ensemble, nous avons pu contribuer à réduire la propagation du virus en Belgique.

Ensemble, nous avons montré que nous étions plus forts.

Ensemble, continuons à appliquer les règles.

Ensemble, retrouvons la joie de partager des moments précieux en compagnie de nos proches.

Carole Ghiot, Bourgmestre

MAISON COMMUNALE

Place Communale, 3 - 1320 Beauvechain
010 868 300 - Fax : 010 86 83 01
info@beauvechain.be - www.beauvechain.eu

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Permanences

Population et Etat civil : vendredi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h.
Cadre de vie (urbanisme et logement) : le 1er mercredi ouvrable du mois de 17 h à 19 h. Les permanences Population-Etat civil du 18 juillet, 1er et 15 août 2020 sont supprimées. Les permanences Urbanisme du mercredi de 17h à 19h sont supprimées du 1er juillet au 31 août 2020. Le Service Urbanisme est fermé du 16 juillet au 7 août 2020 inclus. Merci de votre compréhension.

CONTACTS

- Accueil 010 86 83 00
- Directrice générale : 010 86 83 18
- Directeur financier : 010 86 83 03
- Directrice administrative : 010 86 83 06
- Directrice des Services techniques : 010 86 83 36
- Cohésion sociale et Sport : 010 86 83 24
- Communication : 010 86 83 28
- Energie : 010 86 83 15
- Enfance, ATL : 010 86 83 17
- Enseignement : 010 86 83 09
- Environnement : 010 86 83 13
- Finances, taxes : 010 86 83 05
- Gardien de la paix : 010 86 83 08
- Location de salles : 010 86 83 29
- Logement : 010 86 83 23
- Mémoire et Patrimoine : 010 86 83 04
- Personnel : 010 86 83 11
- Population / état civil : 010 86 83 19
- Protection des données : 010 86 83 16
- Travaux : 010 86 83 32
- Urbanisme : 010 86 83 10
- CPAS : 010 86 83 40
- ALE : 010 86 83 37
- Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Sauverdias » : 010 86 83 50
- Ecole communale, implantation de La Bruyère : 010 86 07 41
  implantation de Tourinnes-la-Grosse : 010 86 60 09
- Centre culturel de Beauvechain : 010 86 64 04

VIE POLITIQUE

CONSEIL COMMUNAL

BEAUVECHAIN ENSEMBLE

Carole GHIOT, Bourgmestre
Rue du Culot, 49 B - 1320 Tourinnes-la-Grosse
0476 22 86 90
carole.ghiot@hotmail.com
carole.ghiot@beauvechain.be

Affaires générales, communication, état civil, police, personnel, logement, travaux, aménagement du territoire, urbanisme.

La Bourgmestre vous reçoit sur rendez-vous le lundi de 9 h à 12 h et le mardi de 15 h à 18 h.

Secrétariat : Lionel Vanderweyden
010 86 83 11 - personnel@beauvechain.be

Brigitte WIAUX, Première échevine
Rue de la Comtesse Alpayde, 50 – 1320 Hamme-Mille
010 86 66 60 0473 29 46 61
brigitte.wiaux@skynet.be

Développement rural, développement durable, agriculture, environnement, bien-être animal et citoyenneté.

Isabelle DESERF, Echevine
Rue du Culot, 3 - 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 24 72 07 0477 60 59 72
isabelle.deserf@gmail.com

Enseignement, enfance, jeunesse et bien-être.

Benjamin GOES, Echevin
Chaussée de Namur, 6 - 1320 Hamme-Mille
0494 92 70 11 benjamingoes@hotmail.com

Culture, associatif, économie, transitions numérique et énergétique.

Lionel ROUGET, Echevin
Rue de l'Eglise St-Sulpice, 25 - 1320 Beauvechain
0478 48 16 71 rouget.lionel@gmail.com

Mobilité, sécurité routière, sport et finances.

Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS
Rue René Ménada, 16
1320 - Hamme-Mille
010 86 83 47 0477 36 49 79
presidentecpas@beauvechain.be

Cohésion sociale, égalité des chances et aînés.

Anne-Marie VANCASTER (Présidente du Conseil)
Rue Longue, 117 - 1320 Beauvechain
010 / 86 16 01 0497 31 42 25
amvancaster@yahoo.fr

Freddy GILSON
Rue des Brasseries, 1 - 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 86 71 85

Marie-José FRIX
Rue de Mélin, 32 - 1320 Beauvechain
010 86 64 78 0472 86 27 27
alicfrix@voo.be

François SMETS
Rue des Vallées, 18 - 1320 Beauvechain
0472 08 25 78

Moustapha NASSIRI
Rue Les Claines, 18 - 1320 Hamme-Mille
0479 68 33 97
moustaphanassiri@gmail.com

Evelyne SCHELLEKENS
Vieux Chemin de Louvain, 70 - 1320 Hamme-Mille
010 86 81 60 0495 22 50 98
eschellekens@hotmail.be

Julie SNAPPE
Rue de la Néthen, 27 - 1320 – Beauvechain
0472 74 23 94
julie_snappe@hotmail.com

Buno VAN de CASTEELE
Rue du Petit Paradis, 4 - 1320 Hamme-Mille
0495 87 16 68
brunovdc@gmail.com

INTÉRÊTS COMMUNAUX

Claude SNAPS
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 - 1320 Beauvechain
010 86 07 43
claudesnaps@skynet.be

NENA

Eric EVRARD
Chaussée de Namur, 95 - 1320 Nodebais
0473 80 42 19
nena-beauvechain@hotmail.com

ECOLO

Jérôme COGELS
Rue Jules Coisman, 49B - 1320 Hamme-Mille

Mary VAN OVERBEKE
Place Saint-Martin, 4 - 1320 Tourinnes-la-Grosse
010 88 07 24
vanoverbekemary@gmail.com

Antoine DAL
Rue de Wavre, 10 - 1320 Beauvechain
0476 69 06 59
antoine.dal@hotmail.com

A la suite du décès de Monsieur André Gyre, Madame Julie Snappe a prêté serment en tant que Conseillère communale devant le Conseil communal en sa séance du 29 juin 2020.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 27 juillet 2020 à 19h30. L'ordre du jour sera à consulter sur le site internet communal www.beauvechain.eu.

CPAS

- **Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS**
  Rue René Ménada, 16 - 1320 Hamme-Mille
  010 86 83 47 0477 36 49 79
  presidentecpas@beauvechain.be

CONSEILLERS

- **José DEGREVE**
  Chemin des Prés, 12A - 1320 Nodebais
  010 86 08 01 0474 40 44 04

- **Eric EVRARD**
  Chaussée de Namur, 95 - 1320 Hamme-Mille
  0473 80 42 19
  nena-beauvechain@hotmail.com

- **Siska GAEREMYN**
  Rue du Pré de Litrange, 7 - 1320 Hamme-Mille
  0486 50 30 28
  siska.gaeremyn@gmail.com

- **Chantale LAHAYE**
  Rue René Ménada, 64 - 1320 Hamme-Mille
  010 86 08 56
  lecluse@skynet.be

- **François SMETS**
  Rue des Vallées, 18 - 1320 Beauvechain
  0472 08 25 78

- **Julie SNAPPE**
  Rue de la Néthen, 27 - 1320 Beauvechain
  0472 74 23 94
  julie_snappe@hotmail.com
  Madame Julie Snappe sera remplacée lors de la prochaine séance du Conseil de l'Action sociale.

- **Jennifer VAN BOCHOVE**
  Rue de Gaët, 22 - 1320 L'Ecluse
  0498 66 10 65
  jennifer.vanbochove@hotmail.com

- **Arnaud VAN SCHEVENSTEEN**
  Rue de l'Etang, 33 - 1320 Nodebais
  0475 52 17 54
  avanschevensteen@me.com

Les bureaux du CPAS se trouvent Place communale, 7 à 1320 Beauvechain.

ASSISTANTES SOCIALES :

- **Caroline CHOULET**
  010 86 83 43 cpas@beauvechain.be
  lundi, mardi et un mercredi sur deux de 9 h à 11 h 30

- **Sabrina MASURE**
  010 86 83 43 cpas-ms@beauvechain.be
  lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 11 h 30

- **Virginie PAULISSEN**
  010 86 83 40 servicesocial@beauvechain.be
  du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30

- **Géraldine HENRY**
  (Responsable ILA - Initiatives locales d'Accueil et Allocation de chauffage)
  010 86 83 40 0492 07 70 98 henrycpas@beauvechain.be
  du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30
  Collaboratrice : **Nathalie ROTSAERT**
  010 86 83 44 aidessociales@beauvechain.be

Demande allocations et autres mesures à la Direction Générale Personne Handicapée : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30.
Directrice générale : **Kathleen WAYS**
010 86 83 42 secretairecpas@beauvechain.be

ENQUÊTE CONFORT

En collaboration avec le Service Public Fédéral des Finances, Administration « Mesures et Evaluations », et conformément au prescrit légal, notre commune met à jour la situation cadastrale des biens immobiliers de l'entité. L'immobilier a, en effet, beaucoup évolué depuis la dernière péréquation générale des revenus cadastraux de 1975, de nouveaux bâtiments ont été construits et une partie du bâti existant a été transformée.

La loi prévoit que, dans les trente jours de la fin des travaux, toute modification susceptible d'influencer le revenu cadastral du bien immobilier (extension, aménagement de combles, création d'une salle de bain, installation du chauffage central, construction d'une véranda, etc.) soit déclarée spontanément au SPF Finances, Administration « Mesures et Evaluations ».

Un courrier a été adressé à tous les propriétaires d'habitations identifiées comme « sans confort », autrement dit, sans chauffage central ou équivalent et / ou sans salle de bain, afin de leur donner l'occasion de se mettre en conformité.

En concertation et en accord avec le service « Mesures et Evaluations » du SPF Finances, les autorités locales ont décidé que la mise à jour des informations cadastrales ne s'appliquerait qu'à partir de l'année 2020 et qu'aucune mesure fiscale rétroactive légalement autorisée (3 ans) ne serait appliquée aux propriétaires introduisant le formulaire 43 / C dûment rempli et renvoyé endéans le délai prévu dans le courrier envoyé.

Toutefois, conformément au Code wallon du Développement Territorial, la déclaration spontanée de la situation de certains propriétaires ne les prémunit pas des conséquences légales d'une construction abusive ou illégale dont le service Urbanisme de notre commune n'aurait pas connaissance. En effet, certains travaux de construction ou de modification du bâti doivent faire l'objet de l'obtention d'un permis d'urbanisme préalable à leur réalisation.

Plus d'informations : Alexandra Chaidron, Indicateur-expert, indicateur@beauvechain.be, 010 86 83 14. Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.

VOTRE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À BEAUVECHAIN

La crise du Covid 19 n'a malheureusement épargné personne.

Le secteur économique est particulièrement touché dans toute sa diversité : commerces de proximité, horeca, indépendants, entreprises, ...

Dès le début de la crise sanitaire, nous avons veillé à communiquer sur les aides disponibles ainsi que sur la disponibilité de la Commune pour assister les professionnels au remplissage des documents de demande d'aide économique en cette période de crise. N'hésitez pas à contacter le Service finances par téléphone au 010 / 86.83.05 ou par mail finances@beauvechain.be. Vous trouverez un résumé des mesures d'aide des différents niveaux de pouvoir aux professionnels sur le site www.1890.be.

Nous vous rappelons également les initiatives digitales en soutien au secteur horeca et des commerces de détail de la Province du Brabant wallon et du GAL Culturalité : www.shoppingenbw.be, plateforme qui vous permet de vous lancer dans la vente en ligne ainsi que la plateforme regroupant tous les commerces et services disponibles sur les communes de l'Est du Brabant wallon https ://culturalite.be/ ? soutenezlelocal.

Enfin, cette période tourmentée est aussi l'occasion de préparer l'avenir. Nous souhaitons donc sonder vos besoins et votre intérêt pour un projet de « Guichet unique ». Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir remplir le questionnaire en ligne accessible sur le site de la commune www.beauvechain.eu dans l'onglet « Economie ». Ceci ne prendra que quelques minutes de votre temps précieux.

Un courrier reprenant les informations du présent article a été envoyé (par mail et / ou par courrier postal) aux professionnels renseignés sur le site de la commune, dans la rubrique Annuaire, ainsi qu'aux autres professionnels actifs sur la commune, dont nous avons connaissance. Si vous n'avez pas été contacté personnellement, veuillez nous en excuser. Nous vous invitons à compléter le formulaire disponible sur www.beauvechain.eu onglet « Economie » afin d'apparaître gratuitement dans l'annuaire communal.

Des questions ou des remarques ? Stéphanie Jacques – 010 86 83 28 – communication@beauvechain.be

LE RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE SE POURSUIT

Après avoir parcouru le village de Beauvechain, des volontaires continuent à documenter les éléments du Petit Patrimoine Populaire qui s'égrènent le long des rues de La Bruyère et de l'Ecluse.

Nous comptons sur vous pour réserver un bon accueil aux photographes qui s'intéresseront à votre grille d'entrée, à vos potales, aux détails architecturaux de vos façades à rue ou à vos anciennes pompes à bras.

Un deuxième tome sera publié avant la fin de l'année. Il livrera aux habitants de la Commune toute la richesse de ce patrimoine, particulièrement discret mais porteur de sens et d'histoire.

Fournil du 19e siècle. Rue Longue à La Bruyère

CAFÉ CONTE «LE TEMPS DES HISTOIRES» NOUVELLES DATES

Le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Beauvechain en partenariat avec le Centre culturel de Beauvechain vous invite à participer à l'atelier le « Temps des histoires » animé par la Maison du Conte et de la Littérature.

Une fois par mois, deux animatrices dynamiseront l'activité destinée à un public adulte dans le cadre l'Estaminet culturel *A l'Boutroule* du Centre culturel de Beauvechain. En utilisant différents supports et formes comme la lecture vivante ou l'écriture, les animatrices vous emmèneront dans l'univers des histoires. Dans un second temps et en fonction du moment, les animatrices envisagent d'enrichir ces instants par le biais d'ateliers d'expression. L'atelier invite chacun à s'arrêter pour rêver et s'exprimer au travers des mots, des couleurs et des matières. Les **lundis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre, de 14 h à 16 h,** venez échanger et prendre une pause dans votre quotidien. La participation à un atelier n'oblige aucunement à suivre l'entièreté des séances ou d'avoir assisté aux ateliers précédents. Les inscriptions sont gratuites et à envoyer pour le 18 septembre 2020 au plus tard.

Informations et inscriptions : Olivier de Halleux, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale, pcs@beauvechain.be.

CAFÉ MULTIMÉDIA REPRISE DES ATELIERS

Le Plan de Cohésion Sociale initie une nouvelle série de modules d'éducation aux médias destinés aux adultes en partenariat avec le Centre culturel de Beauvechain et Média Animation dans le cadre de son projet « Tous Homonuméricus ». L'enjeu est de démystifier l'usage des médias via des ateliers pratiques sur des thématiques actuelles. Ceux-ci se tiendront à l'Estaminet culturel *A l'Boutroule* du Centre Culturel de Beauvechain. La participation à un atelier de 2 heures revient à 3€. Il n'est pas obligatoire d'avoir assisté aux ateliers précédents pour suivre les suivants.

Le nouveau programme :

- ✓ 15 septembre
- ✓ 6, 13, 27 octobre
- ✓ 10 et 24 novembre
- ✓ 1er décembre

Informations et inscriptions : Olivier de Halleux, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale, pcs@beauvechain.be.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE COMMUNALE DE BEAUVECHAIN

La rentrée des classes de septembre se prépare. Les inscriptions à l'école communale de Beauvechain (La Bruyère et Tourinnes-la-Grosse) se font toute l'année sur rendez-vous auprès de la Direction ou du Service Enseignement.

IMPLANTATION DE LA BRUYÈRE

010 86 07 41

IMPLANTATION DE TOURINNES-LA-GROSSE

010 86 60 09 - ec000554@cfwb.be

SERVICE ENSEIGNEMENT

Adrien Huard - 010 86 83 09 - enseignement@beauvechain.be

Toutes les informations sur http://ecolecommunale.beauvechain.be

La Commune constitue une réserve de candidats locataires pour ses logements intergénérationnels. Les conditions d'accès sont à consulter sur le site de la commune ou sur simple demande au Service Logement : Madame Dominique PIERRE - 01086 83 23 - logement@beauvechain.be.

PLAINES COMMUNALES D'ÉTÉ

L'ONE a transmis à tous les opérateurs organisant des plaines ou stages, un « protocole pour l'organisation de l'accueil temps libre des enfants durant les vacances d'été 2020 dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19 ».

Ce protocole nous a obligés à revoir notre offre pour cet été. Aussi, nous avons décidé :

- d'organiser l'Urban Stage du 17 au 21 août 2020 pour les jeunes de 12 à 17 ans domiciliés sur Beauvechain, en collaboration avec le Centre Culturel de Beauvechain.
- de remplacer le stage « BienÊtre » par une semaine de plaines communales.
- d'organiser des plaines communales orientées « bien-être » du 27 juillet au 21 août 2020 pour les enfants de 2,5 à 12 ans.

Compte tenu de la diminution du nombre de places disponibles, celles-ci sont exclusivement accessibles aux enfants domiciliés ou dont au moins un des parents ou le tuteur légal est domicilié sur le territoire de la commune de Beauvechain.

La Commune édite tous les ans une brochure reprenant les stages proposés aux 2,5 - 12 ans à Beauvechain. Cette brochure a été mise à jour en fonction des adaptations réalisées par les organisateurs de stages en vue de se conformer aux mesures sanitaires toujours en vigueur. La brochure, ainsi qu'un résumé de l'offre de stages pour adultes cet été, sont à consulter sur le site de la commune www.beauvechain.eu.

UNE ZONE DE PROTECTION POUR L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE TOURINNES-LA-GROSSE

Le 6 avril dernier, la Ministre en charge du Patrimoine, Valérie De Bue, a signé l'arrêté qui octroie une zone de protection autour de l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse. L'on pouvait s'étonner de l'absence d'une pareille zone autour d'un bien classé comme patrimoine exceptionnel de Wallonie. En réalité il ne s'agit pas là d'un oubli mais bien d'une absence de l'outil car le concept de zone de protection est relativement récent et n'a pas été appliqué avant le début des années 90'.

L'objectif de l'établissement d'un tel périmètre est de créer une zone tampon qui préserve l'environnement visuel d'un bien classé. Une zone de protection est établie pour protéger les vues à partir de l'édifice ou vers celui-ci, elle garantit la conservation des cônes de visions privilégiés aux abords immédiat du monument. D'autres biens en Wallonie, encore trop peu nombreux bien que reconnus comme patrimoine exceptionnel, ont également bénéficié de cette protection complémentaire : la Basilique N-D de Bon-Secours à Péruwelz, (2001), l'église Saint-Martin à Arlon (2002), ou encore la Collégiale Saint-Vincent à Soignies (2016).

La procédure pour obtenir cette zone de protection avait été entamée voilà plus de trois ans par le Collège communal. Le dossier a finalement abouti.

Le périmètre proposé au départ a été élargi sur la demande de l'AWaP (Agence Wallonne du Patrimoine). La Commune a approuvé cet élargissement quand les effets des arrêtés d'application ont été publiés. En effet, jusqu'il y a peu, un flou juridique subsistait dans le cadre du nouveau Code du Patrimoine (CoPat), approuvé en juin 2019 mais amendé encore après. Comme ces effets s'avèrent in fine à l'avantage de la protection du patrimoine ET des propriétaires, le Collège ne voyait plus d'objection à ce périmètre et se réjouit donc de cette couche supplémentaire de protection des alentours de l'église qui consolidera, si besoin en est, la reconnaissance collective de la population envers ce témoin emblématique de son histoire.

Mathieu BERTRAND

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

PAUWELS Jonathan et GONZALEZ ESGUERRA Marcela Alexandra – 11 / 04 / 2020

GILLAIN Alexandre et LEBEDELLE Mégane – 23 / 05 / 2020

THIENPONT Arnaud et CHELA CHIMBORAZO Nancy – 30 / 05 / 2020

GOSSIAUX Clint et HENRION Christelle – 05 / 06 / 2020

BOULANGER David et STASSIN Pauline – 20 / 06 / 2020

LAMBINET Denis et RESLER Annick – 27 / 06 / 2020

NAISSANCES

DEVESTER Zoé – 05 / 02 / 2020

DE WINTER STIERS Mathieu – 03 / 03 / 2020

MARYNS Anouk – 14 / 03 / 2020

VEREECKE Alba – 20 / 03 / 2020

DETRIXHE Jules – 25 / 03 / 2020

DE BRABANT Jules – 03 / 04 / 2020

WYNANTS Alinor – 15 / 04 / 2020

MISEUR Lyna – 12 / 05 / 2020

SABOU Sofia – 15 / 05 / 2020

HOECK Arthur – 16 / 05 / 2020

WEUTS Marie – 27 / 05 / 2020

DÉCÈS

JANSSENS Dimphna – 25 / 03 / 2020

CHEVALIER Paulette – 25 / 03 / 2020

ROBAER Christiane – 01 / 04 / 2020

LAVIANNE Marcel – 05 / 04 / 2020

VANDYCK Vincent – 07 / 04 / 2020

STEENO Roland – 10 / 04 / 2020

VANDEN BORRE Jean – 12 / 04 / 2020

VANDYCK Michel – 16 / 04 / 2020

GILSON Joseph – 17 / 04 / 2020

AUGUSTYNS Michel – 18 / 04 / 2020

VERDEYEN Joseph – 18 / 04 / 2020

LERMYTTE Yvonne – 08 / 05 / 2020

GYRE André – 12 / 05 / 2020

DEWEVRE Raymonde – 15 / 05 / 2020

NYS Jean-Pierre - 15 / 05 / 2020

BAUWIN Lucienne – 18 / 05 / 2020

SAEREMANS-GALERNE Catherine – 24 / 05 / 2020

PONTEUR Hilda – 25 / 05 / 2020

RUTKOWSKI Adam – 25 / 05 / 2020

ROMERO MURCIA Ruth – 28 / 05 / 2020

MAISIN Lucie – 15 / 06 / 2020

Ces informations sont fournies dans le respect de la règlementation du RGPD en vigueur.

Nos pensées vont aux familles qui ont dû dire au revoir à un proche en cette période de confinement. Les cérémonies autorisées n'étaient pas toujours à l'image du dernier hommage espéré.

SERVICE ONE

Rue Longue, 60A – 1320 Beauvechain

Consultations médicales préventives (gratuites – sur rendez-vous)

- le premier mardi du mois de 9 h à 11 h 30 – Docteur Lucie Deville
- le 2e mardi du mois de 12 h 30 à 15 h – Docteur Maïté De Wan
- le 2e jeudi du mois de 16 h 30 à 18 h 30 – Docteur Annemie Jong
- le 4e jeudi du mois de 15 h à 17 h 30 – Docteur Maïté De Wan

Séances d'activités collectives en vidéo conférence pendant les mois de juillet et août

Sous réserve, reprise des activités au local ONE à partir de septembre :

- **Massages bébé**
  14 septembre
- **Séance portage bébé**
  21 septembre
- **Séance d'information sur le développement du nouveau-né**
  28 septembre
- **Dépistage visuel**
  21 septembre

Renseignements
Madame Chrisitine Vandenschrick, Travailleur médico-social à l'ONE (visite à domicile et accompagnement des familles).
0499 57 26 63 Rue Longue 60A - 1320 BEAUVECHAIN

MASQUES EN TISSU

Grâce aux formidables élans de solidarité de nombreux bénévoles de la commune, des masques artisanaux en tissu ont été cousus pour les habitants, notamment avec du matériel fourni par l'Administration communale.

Ces masques ont été mis à la disposition de la population, sur demande.

Nous disposons encore d'un certain stock de ces masques ainsi que de filtres, que nous avons décidé de vous distribuer gratuitement.

Toute personne intéressée est invitée à se rendre à l'Administration le vendredi 10 juillet entre 9 h et 16 h à la Salle des Mariages (place communale, 6 – 1320 Beauvechain).

BESOIN D'ÉTUDIER AU CALME ?

La commune de Beauvechain met à disposition des étudiants du supérieur une salle d'étude du 1er août au 15 septembre 2020 de 8h à 22h, 7 jours sur 7.

Infos et inscriptions : Annabelle Dumont – 010 86 83 17 – extrascolaire@beauvechain.be

DON DE SANG

CROIX-ROUGE de Belgique

Au Vert Galant les mardis 7 et 14 juillet 2020 de 16 h à 19 h 30.

EXTRAITS DU DISCOURS PRONONCÉ PAR MARC DECONINCK AUX FUNÉRAILLES DE MONSIEUR ANDRÉ GYRE (4 MAI 1945 – 12 MAI 2020), CONSEILLER COMMUNAL À BEAUVECHAIN DEPUIS 1977.

« Nous avions convenu André et moi que le survivant se chargerait de l'éloge de l'autre. Cette triste mission m'échoit donc en des circonstances particulièrement difficiles à vivre pour les proches et pour tous ses amis.
Comme Yvon, Michel, John et moi-même, André est un enfant de l'amour conçu dans une période joyeuse qui est celle de la libération de notre village par les Américains. André est né à Louvain, ville où il est décédé 75 ans plus tard en ayant le bonheur de vivre toute sa vie dans le domicile familial de Tourinnes-la-Grosse. De sa prime enfance, je n'ai que le souvenir de jeux pendant les vacances.
L'époque des Golden Sixties va être celle de l'émancipation. C'est chez lui qu'aura lieu notre première surprise party. Sa maman a accompli des milliers de kilomètres pour le véhiculer lui et ses copains en nos soirées du samedi soir. Madame Gyre comme nous l'appelions avec déférence était toujours partante. Que de souvenirs !
Enseignant au début de sa carrière professionnelle, il va s'investir pleinement, et cela il y a une quarantaine d'années, dans le métier de correspondant de presse du quotidien « Vers L'Avenir » pour lequel il écrira plus de 80.000 articles sur la vie du village et des entités voisines.
Attaché à son village de Tourinnes-la-Grosse, où il a toujours vécu, il s'est très vite impliqué dans la vie culturelle et associative, créant avec d'autres jeunes du village la troupe de théâtre « Les copains d'abord ».
La grande passion d'André fut la politique et en particulier la politique locale. Il s'y est impliqué très tôt se présentant dès ses 25 ans, âge légal à l'époque pour être élu, à un suffrage à Tourinnes-la-Grosse. Non élu, il remettra le couvert en 1976 à Beauvechain suite à la fusion des communes. Il sera désigné au CPAS dont il deviendra président en même temps que conseiller communal, le 1er avril 1980. Il assumera cette fonction jusqu'au 31 décembre 1994 devenant échevin de 1995 à 2006 avec notamment la culture dans ses attributions.
André aimait la vie, la bonne chair, les bons vins ; il ne refusait jamais un petit alcool sec.
Il sera, de 2013 à 2018, le premier Président du Conseil communal.
Il nous quitte, conseiller communal, après 44 ans de mandats divers au service de ses concitoyens.
Engagé, cultivé, curieux de tout, par les multiples facettes de sa personnalité, il fut durant près de 50 ans une institution à Beauvechain.
Repose en paix André. »

Votre Commune et votre Centre culturel s'associent avec la Province du Brabant wallon pour vous offrir un été mémorable !

" PLACE AUX ARTISTES "
UN ÉTÉ TRÈS CULTUREL À 5€ MAX !

Les normes de sécurité seront observées scrupuleusement !
Réservation obligatoire. Venez masqués ! La distanciation physique sera respectée.

Spectacle burlesque, sans paroles, raconté en musique, entre l'univers des cartoons et celui des clowns déjantés !
Nouvelle création du Théâtre des 4 Mains.
Version courte pour l'extérieur.

Ferme Evrard
Chemin du Vivier Saint-Laurent, 2
Nodebais

Rock progressif
Compositions originales

Avec : **Agathe Ucar, Audrey Dechèvre, Clément Meulemans, Adam El Moukadem.**

Terrain de basket de Hamme-Mille
Rue des Messes.

Deux personnages clownesques traversent « Hamlet » et cherchent désespérément à quoi peut bien servir le théâtre.
Une comédie délirante et familiale qui fait réfléchir sur l'art, nos fictions, et nos rêves.

Avec : **Gaël Soudron et Emmanuel Dekoninck** - Compagnie Ecce Homo

Place communale de Beauvechain

Thriller américain à énigme écrit, coproduit et réalisé par **Rian Johnson**.
Harlan Thrombey auteur de polars est retrouvé mort le soir de ses 85 ans. Le détective Benoît Blanc est engagé afin d'élucider l'affaire.

Terrain de balle-pelote à Tourinnes-la-Grosse

La pièce retrace le parcours d'une femme moderne, depuis ses premiers pas, jusqu'à la fin de sa vie en passant par l'adolescence et la quarantaine. Un spectacle drôle, enlevé et vitaminé à souhait !
Écriture et mise en scène : **Dominique Bréda** avec l'aide de **Laurence Adam**
Avec : **Julie Duroisin**

Place communale de Beauvechain

Concert de Jazz
Valentine U., chant, **Charles Loos**, piano et **Jean-Louis Rassinfosse**, contrebasse, ont décidé de revisiter ensemble des standards de jazz intemporels auxquels ils ajouteront quelques pièces plus récentes.

Terrain de balle-pelote à Tourinnes-la-Grosse

Informations et réservations : Centre culturel de Beauvechain
Téléphone : 010 86 64 04 (répondeur) | reservations@lecentreculturel.be
Billetterie en ligne : **www.lecentreculturel.be**

Tarifs : Gratuit ou événements payants : 5 €
Art.27 : 1,25 €

« PLACE AUX ARTISTES » UN é

Juillet

2	10H-12H sur RV	Place aux livres	H-M | Centre culturel	GRATUIT	Tout public
6	15H-17H	Balade croquis	H-M | Centre culturel	5 €	Adultes
8	11H 13H30 15H 16H30	Théâtre «Les Affreux»	Nodebais | Ferme Evrard	5 €	à partir de 4 ans
9	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public
10	11, 12, 13H 16H-17H	Dé-CRI	H-M | TLG | Beauvechain La Bruyère	GRATUIT	Tout public
13	15H-17H	Balade croquis	Mille | Chapelle St-Corneille	5 €	Adultes
15	14H-17H	Balade Jérôme Giller	L'Écluse | Maison de village	GRATUIT	Adultes
16	10H-12H sur RV	Place aux livres	H-M | Centre culturel	GRATUIT	Tout public
16	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public
20	15H-17H	Balade croquis	TLG | Chapelle du Rond-Chêne	5 €	Adultes
20	LIBRE	Balade JIVB «Chemins du mystère»	Tous les villages	GRATUIT	Public familial
22	14H30 15H30 16H30	Conte : Vélo «Kamishibaï»	H-M | Jardin de la Cure	5 €	Public familial
22.7 23.8	VERNISSAGE 18H	Expo : «De la terre à la pluie»	H-M | Centre culturel	GRATUIT	Tout public
23	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public
27	LIBRE	Balade JIVB «Chemins du mystère»	Tous les villages	GRATUIT	Public familial
29	18H	Concert de Rock : «SPKT»	H-M | Terrain de basket	5 €	Ados Adultes
30	10H-12H sur RV	Place aux livres	H-M | Centre culturel	GRATUIT	Tout public
30	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public

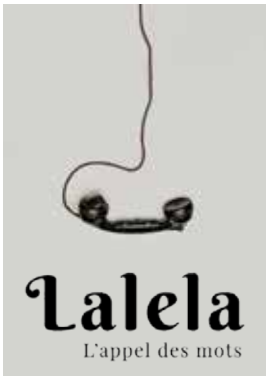

La Maison du Conte et de la littérature du Brabant wallon a mis en place «Lalela L'appel des mots».

Des contes, slams, extraits littéraires,sont lus par téléphone.

Chacun peut s'offrir ou "offrir" une lecture à qui il le souhaite. Il suffit de choisir le texte sur le site internet **www.lalela.art**, définir le jour et l'heure de la lecture, ainsi que le destinataire de l'appel.

GRATUIT - Tout public.

22.7 au 23.8

De la terre à la pluie

Christian Lagrange

Exposition en plein air, circuit dans Hamme-Mille.
Départ sur le parking du Centre culturel.

Chaque seconde dans le monde, une famille quitte sa terre. Avec pour seul bagage, la force extraordinaire de vivre encore.

ÉTÉ TRÈS CULTUREL À 5 € MAX !

Août

3	15H-17H	Balade croquis	Nodebais | Place de l'étang	5 €	Adultes
3	LIBRE	Balade JIVB «Chemins du mystère»	Tous les villages	GRATUIT	Public familial
5	20H30	Théâtre «Le Prince de Danemark»	Beauvechain Place communale	GRATUIT	Ados Adultes
6	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public
10	15H-17H	Balade croquis	H-M | Ferme des Biches	5 €	Adultes
10	LIBRE	Balade JIVB «Chemins du mystère»	Tous les villages	GRATUIT	Public familial
12	21H	Cinéma en plein air «À couteaux tirés»	TLG | Terrain de balle-pelote	GRATUIT	Tout public
13	10H-12H sur RV	Place aux livres	H-M | Centre culturel	GRATUIT	Tout public
13	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public
17/21	9H-16H	Urban Stage (Hip Hop)	H-M | Centre culturel	5 €/jour	Ados
17	LIBRE	Balade JIVB «Chemins du mystère»	Tous les villages	GRATUIT	Public familial
19	20H30	Théâtre : «Emma»	Beauvechain Place communale	5 €	Ados Adultes
20	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public
24	14H 15H30 17H	Atelier de gravure	H-M | Centre culturel	GRATUIT	Tout public
24	LIBRE	Balade JIVB «Chemins du mystère»	Tous les villages	GRATUIT	Public familial
25/28	13H30 15H30	Initiation à la peinture à l'huile	H-M | Centre culturel	5 €/jour	Adultes et +10 ans
25/28	16H-18H	Atelier de peinture à l'huile	H-M | Centre culturel	5 €/jour	Adultes
26	18H	Concert de Jazz : Valentine U.	TLG | Terrain de balle-pelote	5 €	Tout public
27	10H-12H sur RV	Place aux livres	H-M | Centre culturel	GRATUIT	Tout public
27	18H30 19H30	Apéro-Quizz	En ligne	GRATUIT	Tout public

JAUNE

Cet été, découvrez les réalisations de Jaune, street artiste et pochoiriste de Beauvechain. Quand Jonathan Pauwels dévoile les aventures des employés au gilet orange ... nos rues deviennent fichtrement plus drôles !

UN ÉTÉ TRÈS CULTUREL À 5 € MAX !

Laissez-vous guider par **Cathy Martin** pour croquer patrimoine et campagne!

Les lundis 6, 13, et 20 juillet, et 3 et 10 août, de 15h à 17h.

Hamme-Mille, Tourinnes-la-Grosse, Mille, Nodebais.

Jérôme Giller, artiste bruxellois, utilise la marche à pied comme outil de création artistique.

Au départ de l'Écluse, Jérôme nous propose de suivre la frontière entre la Région flamande et la Wallonie, de marcher « dessus » comme si c'était un chemin.

Maison de Village de l'Écluse

Urban photo | Web radio | Hip-hop | Sérigraphie | Impro | Labo rap | Graff

Ateliers pour ados de 12 à 17 ans.

Centre culturel de Beauvechain

Permanences les jeudis 2, 16 et 30 juillet, et 13 et 27 août, de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS par mail : **placeauxlivres@lecentreculturel.be**

Entrée par l'Estaminet culturel « A L'Boutroule ». Vous pouvez aussi réserver vos livres sur le catalogue Caracol : **www.webopac.cfwb.be/nivelles/**.

À partir du 2 juillet, rejoignez-nous sur internet **tous les jeudis de l'été, de 18h30 à 19h30 !** Possibilité de jouer individuellement ou en équipe ! Toutes les informations seront disponibles sur la page Facebook des **Jeux intervillages**.

facebook.com/JIVBeauvechain/

À partir du 20 juillet, les **Jeux Intervillages** vous proposent de vous mesurer à leurs **« Chemins du Mystère »** ! Des balades dans nos villages, pleines d'énigmes et de surprises, à affronter seuls, à plusieurs, voire en famille !

facebook.com/JIVBeauvechain/

Initiation de 13h30 à 15h30.

Guidés par Faustino, venez vous essayer à la peinture à l'huile. Adultes, et enfants (accompagnés) à partir de 10 ans.

Atelier de 16h00 à 18h00.

Sous la houlette de Faustino. Ateliers pour adultes.

Centre culturel de Beauvechain

Confiez vos mots doux, endeuillés, vos maux fâcheux, vos mots d'espoir, d'humour et d'amour à une des «boîtes aux lettres» mises à votre disposition dans la Commune.

Christelle Delbrouck, crieuse publique, viendra crier votre parole **vendredi 10 juillet à 11h, 12h, 13h 16h et 17h.**

Hamme-Mille, Tourinnes-la-Grosse, Beauvechain et La Bruyère.

À 14h30, 15h30 et 16h30.

Plongeons ensemble dans une histoire, donnons-lui vie avec la voix, laissons opérer la magie.

Public familial

Jardin de la Cure à Hamme-Mille

À 14h, 15h30 et 17h00.

Impressionne ton village !
Les «impressionneurs» vous proposent de découvrir différentes techniques de gravure grâce à leur atelier mobile.

Centre culturel de Beauvechain

Partenaires

Centre culturel du Brabant wallon · PULSAR · Hesbaye brabançonne · JIVB · Quizz Factory · Salon des Sciences

LE COIN DES AÎNÉS

QUELLES AIDES POUR LES SENIORS ?

Les aînés ont des besoins spécifiques ; l'âge et l'état de santé peuvent engendrer des problèmes et frais supplémentaires (soins médicaux, adaptation du domicile, …). Des aides et conseils existent, pour vous simplifier la vie. N'hésitez pas à consulter votre organisme de mutuelle, qui fait bien plus que rembourser les consultations médicales. Des interventions complémentaires existent pour différents dépistages, pour faire du sport ou arrêter de fumer, pour l'achat de lunettes et d'appareils auditifs, etc …

Vous pouvez également y demander un conseil et / ou une prime pour l'aménagement de votre domicile (que vous soyez handicapé ou non), ou pour trouver une aide familiale, etc … . Lisez attentivement le magazine de votre mutuelle, et n'hésitez pas à prendre un rendez-vous afin d'exposer vos problèmes. Votre CPAS est également disponible pour répondre à beaucoup de vos questions et pour vous orienter dans vos démarches.

Des aides financières existent aussi au niveau de la Province du Brabant wallon, par exemple la « **prime à l'adaptation du logement pour personnes âgées** » :

- soit pour aider un senior (65 +) à aménager son logement afin de rester à domicile le plus longtemps possible ;
- soit pour permettre aux habitants de la province d'adapter leur logement afin d'accueillir un proche (65+) à domicile.
- Il existe également une « **prime au maintien à domicile et à l'autonomie des personnes handicapées** », qui concerne les travaux et frais réalisés :
- en vue d'accueillir une personne reconnue handicapée chez soi ;
- ou en vue de maintenir une personne handicapée à son domicile le plus longtemps possible.

Plus d'infos : Service de la Cohésion sociale et du Logement, place du Brabant wallon 1, 1300 WAVRE
Tél. 010 / 23 60 93 – site Web : https://www.brabantwallon.be
cohesionsocialelogement@brabantwallon.be

La Province intervient également dans les frais d'installation et d'abonnement liés à l'utilisation du téléphone (fixe ou GSM), d'Internet et d'un appareil de sécurité vigilance (type « télé-secours »). Cette prime est réservée aux seniors âgés de 75 ans minimum (et aux handicapés reconnus, sans limite d'âge) titulaires du statut BIM (ex-VIPO).

Info : 010 23 63 75 – logement@brabantwallon.be

Si votre pension est peu élevée, et que d'une manière générale vous disposez de revenus trop faibles pour assurer votre subsistance, vous pouvez éventuellement bénéficier de la « GRAPA » (garantie de revenus aux personnes âgées). Attention : l'octroi de la Grapa est lié à des conditions d'âge (65+), de nationalité, de résidence, et dépend aussi de vos capitaux mobiliers (économies personnelles) ainsi que de la valeur de vos biens immobiliers (immeuble(s) dont vous êtes propriétaire). En principe le montant de la Grapa (1.154,41 EUR pour un isolé, ou 769,61 EUR pour un cohabitant) est accordé d'office. Dans le doute, vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès du Service des Pensions (téléphone gratuit : n° 1765).

L'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA) peut être demandée par les seniors reconnus handicapés (65+) qui doivent faire face à des frais supplémentaires en raison d'une diminution de leur autonomie. Le montant de l'allocation dépend des revenus financiers du demandeur, de la gravité de son handicap et de sa situation familiale. La demande doit être introduite exclusivement sur le site du SPF Sécurité sociale, via « My Handicap » (https://www.socialsecurity.be/citizen/fr/static/applics/myhandicap/index.htm). Vous ne disposez pas d'Internet ? Demandez conseil auprès de l'administration communale ou de votre médecin traitant (s'il dispose d'Internet).

Si vous êtes victime de maltraitance, l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés « Respect Seniors » peut vous aider. Qu'est-ce que la maltraitance ? « Tout acte commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cet aîné ». Il peut s'agir de conflits au sein de la famille, avec des voisins, des collègues, le personnel soignant dans certains cas, etc … Site web, www.respectseniors.be et téléphone, 0800 / 30 330 (gratuit).

Des conflits familiaux peuvent parfois surgir au sujet des relations entre petits-enfants et grands-parents (en dehors de la situation actuelle due au virus Covid 19, qui nécessite des précautions particulières), par exemple quand les parents refusent que leurs enfants rendent visite aux grands-parents. Vous pouvez entamer une procédure judiciaire, mais c'est un choix difficile. Il existe une autre solution : la médiation familiale (valable également pour tous les autres conflits familiaux : divorce, partage des biens, …). C'est un processus confidentiel et volontaire par lequel le médiateur et les participants trouvent ensemble des options constructives. La médiation n'est en principe pas gratuite. Le médiateur agréé demande une rémunération sous forme d'honoraires. Pour la liste des médiateurs agréés, consultez le site web : www.cfm-fbc.be, ou le secrétariat de la Commission fédérale de médiation, rue de la Loi 34, 1040 Bruxelles, tél. 02 / 224 99 01 (www.mediation-justice.be).
secr.commissiondemediation@just.fgov.be

Les temps ont changé, les routes ont évolué et la circulation s'est intensifiée. C'est pourquoi la Province du Brabant wallon propose aux aînés de participer à un stage de maîtrise automobile spécifiquement développé pour les seniors âgés de 65 ans et +. Ce stage d'une valeur de 265 EUR vous est proposé au prix de 65 EUR seulement (dans la limite du budget disponible), lunch inclus.

Durée : 1 jour

Où ? Peugeot Driving Academy de Nivelles

Infos : Direction de l'Economie et du Développement territorial, place du Brabant wallon 1, 1300 WAVRE
Tél. 010 23 62 93
developpementterritorial@brabantwallon.be

Texte rédigé par Patricia Hubert, Membre du Conseil consultatif communal des aînés

MOBILITÉ

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans l'un des numéros précédents de ce bulletin communal, nous vous avions annoncé la **mise en place d'aménagements de sécurité afin de permettre de partager plus équitablement la voirie et de lutter contre le sentiment d'insécurité lié à la vitesse excessive sur les axes structurants communaux.**

Comme vous avez pu le constater, nous avons récemment commencé à installer divers aménagements tels que des marquages au sol (lignes blanches, discontinues, places de parking ou interdiction de stationner), des ralentisseurs en bordure d'agglomération (coussins berlinois), des effets de portes, des chicanes, des sens uniques et des révisions de sens des panneaux de priorité.

Ces travaux d'amélioration se poursuivront dans les prochaines semaines. Voici une liste non exhaustive des voiries concernées par cette première étape : rue de Wavre, rue Longue, avenue des Combattants, rue de l'Eglise Saint-Sulpice, rue du Moulin à Eau, rue de la Néthen, rue de Beauvechain, rue du Grand Brou, rue de Tourinnes, rue Gabriel Marcelier, rue de la Liberté, rue de l'Etang, rue René Ménada, rue du Village, rue Longue, rue de la Bruyère Saint-Martin et rue du Plancy.

En fonction des résultats mesurés mais aussi du retour des usagers et des citoyens, nous analyserons l'opportunité d'apporter des améliorations complémentaires ou des modifications.

MÉMOIRE & PATRIMOINES

LA CHAPELLE SAINT-CORNEILLE

Ce 10 mai aurait dû avoir lieu – coronavirus oblige – l'antique procession en l'honneur de saint Corneille. Comme elle est reportée à l'année prochaine, rappelons-nous au travers de ces quelques lignes l'histoire de la chapelle et de la fête qui lui est attachée. Fête qui mêle en un subtil équilibre la dévotion envers un saint et un rassemblement populaire avec pour résultat l'expression d'un sentiment de reliance pour toute une communauté villageoise.

SON IMPLANTATION

La chapelle Saint-Corneille marque, avec la ferme « Hof ter Cammen » (Métairie attestée depuis 1665) qui lui fait face, le noyau originel de l'ancien hameau de Mille, prononcé M'lin. Ce hameau arrosé par un ruisseau qui porte son nom reste attaché à la paroisse de Tourinnes même si, en 1811, un décret impérial l'inclut à Hamme qui devient ainsi le village de Hamme-Mille, renommé pour son abbaye cistercienne de femmes fondée vers 1235 par le Duc Henri II de Brabant en un lieu qui prendra le nom de Valduc.

Le paysage de Mille est légèrement vallonné, ponctué de champs, d'alignements d'arbres et de bosquets qui constituent un environnement rural harmonieux pour la chapelle Saint-Corneille. Elle s'implante par ailleurs au bord de l'ancienne Voie royale, passage obligé avant la création de la chaussée Namur-Louvain durant la seconde moitié du 18e siècle. Cette importante route est aujourd'hui conservée sous forme d'un agréable chemin creux et pavé.

SON HISTOIRE

C'est le mémorialiste Joseph Schayes (1899-1981) qui nous renseigne le plus complètement sur l'histoire de la chapelle.

En 1376, Jean Wakmann de Bierbeek, propriétaire de la ferme de l'Espinette, marie son fils Mathieu de Bierbeek à la fille de Guillaume de Wilre, chevalier qui possédait le domaine de Wilre à Mille, ferme disparue aujourd'hui. Ils firent ensemble une donation à l'église de Tourinnes à prendre sur le revenu de l'Espinette. Guillaume de Bierbeek, fils né de cette union, épouse Elisabeth de Berchimont. Ils font édifier en 1460 la chapelle Saint-Corneille ainsi qu'une maison adjacente pour le recteur du lieu, aujourd'hui disparue. Cette fonction de recteur est assurée par un descendant des Bierbeek durant la première moitié du 17e siècle, puis par le chapelain de Tourinnes durant le 18e siècle. L'année 1800 marque la sécularisation des lieux et leur vente à un certain Joseph Fournier de Bruxelles. Par la suite, la chapelle restera sous la responsabilité de la paroisse Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse.

LA DÉVOTION À SAINT CORNEILLE

La chapelle fut de tout temps le lieu de développement d'un culte qui doit son succès aux miracles attribués à saint Corneille, pape et martyr décédé en 253. Au Moyen-Âge, le saint était invoqué pour le « mal caduc », appellation qui recouvrait sans doute ce que la faculté diagnostique aujourd'hui comme l'épilepsie ou l'hystérie. Par ailleurs, l'homonymie de « Cornelius » avec « corne », désigna Corneille comme le protecteur des bêtes à cornes d'abord (elles furent l'essentiel de la traction agricole, avec le cheval, jusqu'à l'arrivée du tracteur dans nos régions, après la Seconde Guerre mondiale), puis par extension – et plus tardivement – à l'ensemble des animaux domestiques.

Toujours selon Schayes, l'évêque de Namur envoie des reliques du saint à la chapelle en 1660, date avant laquelle elles étaient conservées aux Pays-Bas. Maximilien-Henri, archevêque de Cologne et évêque de Liège authentifie ces reliques qui sont exposées publiquement le 17 mai de la même année.

SON ARCHITECTURE

L'édifice, d'esprit gothique, est élevé en 1460 puis modifié au cours du temps. Il se compose d'une courte et unique nef, précédée d'un porche néo-classique et conclue par un chœur à chevet plat. La chapelle est surmontée d'une bâtière d'ardoises ponctuée en son centre par un étroit clocheton hexagonal.

Si le plan de la chapelle se déploie en un simple et coutumier rectangle, son intérêt architectural réside bel et bien dans son allure générale gothique qu'elle a conservée intacte.

Le volume est élancé, la toiture est particulièrement aigüe, et le clocheton ardoisé est fin et haut. La chapelle se compose de moellons de grès bruts pour le soubassement, marqué d'un biseau, et ébauchés en assises régulières pour l'élévation. Un cordon mouluré court sur le pourtour du bâtiment à mi-hauteur. Il souligne deux fenêtres en arc brisé d'aspect frustre au nord et au sud de la chapelle. Les pignons à oreilles sur consoles profilées sont percés de modestes fenêtres à linteau droit et à barreaux métalliques. Une corniche en cavet complète les détails soignés de l'édifice qui compensent un aspect plus grossier dans le traitement de ses baies. L'entrée latérale, une large porte en arc surbaissé du 17e ou 18e siècle, est obturée et remplacée par un accès axial via le porche en brique commandé par le curé M. Steyls et ajouté en 1842. Un soubassement légèrement saillant et un cordon discret assurent une certaine continuité entre le bâtiment ancien et l'ajout du 19e siècle. Un badigeon à la chaux appliqué sur l'ensemble complète cette harmonisation.

SON SECOND-ŒUVRE

L'intérieur de la chapelle ne recèle pas de spécificité architecturale signifiante mais il abrite quelques éléments de second-œuvre intéressants comme un bénitier polygonal en pierre de taille et une ancienne niche sacerdotale, ornée d'un décor gothique en pierre et datée de la fin du 15e siècle par l'IRPA (Institut royal du Patrimoine Artistique). Une céramique figurant la procession annuelle dédiée à saint Corneille est également accrochée sur le mur nord. Elle fut réalisée par Max van der Linden (1922-1999) pour l'Exposition internationale de Bruxelles de 1958.

La pièce la plus remarquable est sans aucun doute le Christ en croix, en bois peint, qui mesure 160 centimètres de haut. Il date vraisemblablement du dernier quart du 15e siècle et est sans doute issu d'un atelier régional. Cette sculpture est donc contemporaine de l'édifice et l'a probablement accompagné sans discontinuer jusqu'à aujourd'hui.

UN ÉDIFICE CLASSÉ

Il est particulièrement rare, même au niveau wallon, de conserver un édifice du 15e siècle dans la typologie des chapelles.

L'ancienneté de la chapelle mais également son implantation au sein d'un écrin bien préservé lui vaut d'être classée comme monument en 1989, mais également, comme site pour l'ensemble formé par l'édifice et ses abords dans lesquels prend place la ferme Ter Cammen dont on doit regretter la disparition – dans le courant des années 90' – de sa très ancienne et ample grange en colombage.

LA PROCESSION

Il se dit que la procession existe depuis la dédicace de la chapelle, consacrée, paraît-il, le 4e dimanche après Pâques, en 1460 ; jour choisi pour le pèlerinage à saint Corneille qui connut un grand succès. Cette procession subit un arrêt à la fin du 18e siècle, dans la droite ligne de la Révolution française, mais elle reprit en 1938 sur le souhait du Doyen Arthur Langlet, curé de Tourinnes. La confrérie Saint-Corneille – avec son Comité très actif – prend en charge l'organisation de cette manifestation, soutenue à l'époque par le Ministre Albert-Edouard Janssen et toujours existante aujourd'hui. Les festivités débutent par une messe en plein air aux abords immédiats de la chapelle puis la procession se met en route. Dans les années 70, il y avait près de 175 cavaliers dont beaucoup étaient costumés. Ils étaient accompagnés de plusieurs Sociétés de musique. Dès 1950, les reliques de saint Corneille ont été incorporées dans une châsse réalisée par Max van der Linden, transportée parmi les chars allégoriques qui s'inspirent de l'hagiographie locale : saint Corneille, Notre-Dame du Rond-Chêne, sainte Waudru, saint Bavon, l'abbaye de Valduc …

Il s'agit encore d'un des évènements attendus par les habitants de l'entité, et plus particulièrement pour tous les habitants de Mille. Dès Pâques, les jardins sont apprêtés, la chapelle est nettoyée, les rues et les trottoirs sont entretenus. Depuis quelques années déjà les chevaux ont laissé progressivement place aux tracteurs, qui ancrent la tradition dans son temps.

Mathieu BERTRAND

RENCONTRES DE LA SAINT-MARTIN

Début mai, les Amis de Tourinnes annonçaient le report des 55es Fêtes de la Saint-Martin au mois de novembre 2021. Même si nous pouvons rêver d'un dernier trimestre 2020 déconfiné, les incertitudes sont nombreuses, la prudence reste de mise et une certaine distanciation physique sera probablement toujours d'application dans les mois qui viennent.

Les Fêtes prévues n'auront donc pas lieu cette année, mais il était inimaginable de ne pas rebondir en organisant à la place **divers projets culturels, inspirés par l'esprit des Fêtes.**

Comme les milliers de visiteurs habituels des Fêtes ne pourront pas être accueillis, cette année sera celle des projets réalisés par les habitants de nos villages, pour les habitants de nos villages, dans le cadre des ***« Rencontres de la Saint-Martin »***. Ces rencontres se déclinent en deux grands projets : un parcours d'artistes et un parcours spectacle.

PARCOURS D'ARTISTES : VOUS CRÉEZ ET/OU EXPOSEZ UNE ŒUVRE DEVANT CHEZ VOUS !

Toujours avec le souci et l'envie de stimuler la rencontre et le dialogue avec l'art, les Amis de Tourinnes vous proposent de créer une œuvre d'art plastique, inspirée par un symbole majeur des Fêtes, à savoir la tour de l'église Saint-Martin.

L'œuvre peut être réalisée selon n'importe quelle technique artistique par vous, seul, en famille ou en groupe. Elle sera exposée à l'extérieur, devant chez vous ou derrière une fenêtre, et visible de la rue, de façon à éviter les contacts rapprochés dans des espaces réduits.

En tant que propriétaire, vous êtes également libre de demander à qui vous voulez — un ami, un artiste, peut-être un artiste qui a déjà exposé chez vous ou qui aurait dû exposer chez vous cette année, etc. —, de réaliser une œuvre et de l'exposer devant chez vous en novembre.

CONTACTS :

Brigitte Debailleux
Coordinatrice du parcours d'artistes
parcours@tourinnes.be
010 84 33 85 - 0476 20 09 56

Anne Waltener
Coordinatrice Ambassadeurs et accueil
accueil.expos@tourinnes.be
0473 97 99 74

Vincent Kersten
Gestionnaire des bases de données et contacts informatisés,
vk@tourinnes.be
0477 70 05 56

Didier Cloos
Président des Amis de Tourinnes
communication@tourinnes.be
010 86 82 55 - 0475 25 63 23

PARCOURS SPECTACLE : VOUS CONTRIBUEZ À L'ÉCRITURE DES SCÈNES !

Pour garder l'art vivant vibrant malgré les consignes de prudence, nous vous proposons des chemins de traverse. Avec votre participation, nous nous lançons dans un projet d'écriture collective, guidés par Muriel Clairembourg.

Pour récolter le matériel qui servira à l'écriture du spectacle, Muriel a besoin de vos paroles et de vos imaginations autour du thème de « la rencontre ». Elle mettra en forme les histoires récoltées pour qu'elles deviennent un spectacle constitué de différentes scènes, qui seront interprétées dans des lieux différents, autour de l'église de Tourinnes, par des petits groupes d'acteurs, choristes et/ou musiciens, pour des petits groupes de spectateurs se déplaçant d'un lieu à l'autre, à pied et dans un ordre bien précis.

À ce stade, le plus important, c'est de récolter des histoires de rencontre, qui doivent être envoyées au plus tard le 31 juillet. Elles peuvent être écrites, enregistrées sous forme de fichier son ou vidéo. Vous pouvez écrire individuellement ou en binômes.

CONTACTS :

Vincent Kersten
Gestionnaire des bases de données et contacts informatisés
vk@tourinnes.be
0477 70 05 56

Muriel Clairembourg
Metteur en scène
clairembourg.mu@hotmail.com
0497 79 40 17

Informations : www.tourinnes.be

RENCONTRES DE LA SAINT-MARTIN
TOURINNES-LA-GROSSE